

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du : **17 décembre 2025**

Objet : Adoption du budget primitif de la Ville - Exercice 2026

Nombre de membres composant le conseil :	39	N° DEL2025_136
En exercice:	39	Arrivée en Préfecture le :
Présents:	34	Publiée le :
Représentés (ayant donné mandat):	5	Exécutoire le :
Absent excusé (sans mandat):	0	

L'an deux mille vingt cinq, le dix sept décembre à 19 heures00, les membres composant le Conseil Municipal de Malakoff, légalement convoqués, conformément aux dispositions de l'article L.2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances sous la présidence de **Madame Jacqueline BELHOMME**, Maire.

Etaient Présents :

Mme Jacqueline Belhomme - Mme Sonia Figuères - M. Rodéric Aarsse -
Mme Corinne Parmentier - M. Dominique Cardot - Mme Vanessa Ghiati
- M. Antonio Oliveira - Mme Bénédicte Ibos - M. Saliou Ba -
Mme Jocelyne Boyaval - M. Jean-Michel Poullé -
Mme Dominique Trichet-Allaire - M. Michel Aouad -
Mme Virginie Aprikian - M. Farid Hemidi - Mme Catherine Morice -
Mme Fatiha Alaudat - Mme Carole Sourigues - M. Michaël Goldberg -
M. Pascal Brice - M. Loïc Courteille - M. François Thomas -
M. Grégory Gutierrez - Mme Julie Muret - M. Nicolas Garcia -
Mme Héra Bel Hadj Youssef - M. Martin Vernant - M. Anthony Toueilles -
Mme Fatou Sylla - M. Gilles Bresset - M. Roger Pronesti -
Mme Emmanuelle Jannès - Mme Charlotte Rault - M. Stéphane Tauthui

Avaient donné mandat :

Mme Nadia Hammache à M. Anthony Toueilles
Mme Tracy Kitenge à Mme Sonia Figuères
M. Aurélien Denaes à Mme Jacqueline Belhomme
M. Hugo Poupard à M. Michel Aouad
M. Olivier Rajzman à Mme Emmanuelle Jannès

Secrétaire de séance : Mme Parmentier en conformité avec l'article L 2121-15 du code général des collectivités territoriales, a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance, fonctions qu'elle a acceptées.

CONSEIL MUNICIPAL Séance publique du 17 décembre 2025

Registre des délibérations Délibération n° DEL2025_136

Objet : Adoption du budget primitif de la Ville - Exercice 2026

Le conseil municipal,

Entendu l'exposé du rapporteur,

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L. 2312-1, L.2313-1 et L.1612-1 et suivants ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57 applicable aux collectivités territoriales uniques, aux métropoles et à leurs établissements publics administratifs ;

Vu le débat d'orientation budgétaire tenu lors de la séance du Conseil municipal du 15 octobre 2025 ;

Vu l'avis de la commission municipale compétente ;

Considérant qu'il y a lieu de procéder au vote du budget primitif de la Ville de Malakoff pour l'exercice 2026 ;

Après en avoir délibéré,

Article 1 : ADOPTE le budget primitif de la ville de Malakoff pour l'exercice 2026 présenté dans les annexes de la délibération.

Article 2 : CONFIRME le vote du budget par nature et le vote des crédits par chapitre budgétaire au sein des sections de fonctionnement et d'investissement conformément aux tableaux de présentation énoncés ci-dessous :

Section de fonctionnement

Envoyé en préfecture le 02/10/2026

Reçu en préfecture le 02/10/2026

Publié le

ID : 092-219200466-20260930-DEC2026_233-AR



Chapitre budgétaire	Libellé	Dépenses réelles	Dépenses budgétaires	Dépenses budgétaires
011	Charges à caractère général	13 220 550,00 €		13 220 550,00 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	36 407 300,00 €		36 407 300,00 €
014	Atténuations de produits	795 000,00 €		795 000,00 €
65	Autres charges de gestion courante	12 330 150,00 €		12 330 150,00 €
6586	Frais de fonctionnement des groupes d'élus	5 000,00 €		5 000,00 €
66	Charges financières	600 000,00 €		600 000,00 €
67	Charges spécifiques	40 000,00 €		40 000,00 €
68	Dotations aux provisions	30 000,00 €		30 000,00 €
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		1 100 000,00 €	1 100 000,00 €
042	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>		5 815 000,00 €	5 815 000,00 €
Total des dépenses de fonctionnement		63 428 000,00 €	6 915 000,00 €	70 343 000,00 €

Chapitre budgétaire	Libellé	Recettes réelles	Recettes d'ordre budgétaires	Total des prévisions : recettes réelles et d'ordre budgétaires
013	Atténuations de charges	600 000,00 €		600 000,00 €
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	6 886 500,00 €		6 886 500,00 €
73	Impôts et taxes	13 690 000,00 €		13 690 000,00 €
731	Fiscalité locale	34 700 000,00 €		34 700 000,00 €
74	Dotations et participations	9 597 448,00 €		9 597 448,00 €
75	Autres produits de gestion courante	1 334 052,00 €		1 334 052,00 €
77	Produits spécifiques	5 000,00 €		5 000,00 €
78	Reprises sur provisions	30 000,00 €		30 000,00 €
042	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>		3 500 000,00 €	3 500 000,00 €
Total des recettes de fonctionnement		66 843 000,00 €	3 500 000,00 €	70 343 000,00 €

Section d'investissement

Chapitre budgétaire	Libellé	Dépenses réelles	Dépense budg	budgetaires
16	Emprunts et dettes assimilées	3 816 110,00 €		3 816 110,00 €
20	Immobilisations incorporelles	1 326 000,00 €		1 326 000,00 €
204	Subventions d'équipement versées	200 000,00 €		200 000,00 €
21	Immobilisations corporelles	6 031 740,00 €		6 031 740,00 €
23	Immobilisations en cours	3 832 150,00 €		3 832 150,00 €
45411	Travaux exécutés d'office (dépenses)	150 000,00 €		150 000,00 €
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections		3 500 000,00 €	3 500 000,00 €
Total des dépenses d'investissement		15 356 000,00 €	3 500 000,00 €	18 856 000,00 €

Chapitre budgétaire	Libellé	Recettes réelles	Recettes d'ordre budgétaires	Total des prévisions : recettes réelles et d'ordre budgétaires
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 600 500,00 €		1 600 500,00 €
13	Subventions d'investissement reçues	2 051 500,00 €		2 051 500,00 €
16	Emprunts et dettes assimilées	4 760 000,00 €		4 760 000,00 €
21	Immobilisations corporelles	3 379 000,00 €		3 379 000,00 €
45412	Travaux exécutés d'office (recettes)	150 000,00 €		150 000,00 €
021	Virement de la section de fonctionnement		1 100 000,00 €	1 100 000,00 €
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections		5 815 000,00 €	5 815 000,00 €
Total des recettes d'investissement		11 941 000,00 €	6 915 000,00 €	18 856 000,00 €

Vote : la délibération est adoptée par 29 voix pour,
6 contre,

M. Stéphane Tauthui

4 abstention(s)

M. Martin Vernant - Mme Emmanuelle Jannès - M. Olivier Rajzman - Mme Charlotte Rault


Signé électroniquement par
: Jacqueline Belhomme
Date de signature :
19/12/2025
Qualité : Maire

Fait et délibéré à la date ci-dessus
Ont signé les membres présents
Pour extrait conforme au registre

Envoyé en préfecture le 02/10/2026
Reçu en préfecture le 02/10/2026
Publié le
ID : 092-219200466-20260930-DEC2026_233-AR



La Maire,
- Certifie le caractère exécutoire de cette délibération compte-tenu de sa transmission en préfecture, de son affichage ou de sa notification.
- Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours administratif devant Madame la Maire de Malakoff dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de son affichage; l'absence de réponse dans un délai de deux mois vaut décision implicite de rejet. Un recours pour excès de pouvoir peut également être introduit devant le tribunal administratif de Cergy-Pontoise dans un délai de deux mois à compter de la notification ou de l'affichage ou, si un recours administratif a été préalablement déposé, à compter de la décision expresse ou implicite de rejet de l'administration. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique Télérecours citoyens accessible par le site Internet www.telerecours.fr